



42nd African Club
Championship for
Cup Winners
Kinshasa 2026



42^E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPE

42ND AFRICA CLUBS CHAMPIONSHIP FOR WINNERS' CUP

JULY 9-14, 2026, KINSHASA
(DEMOCRATIC REP. OF CONGO)





**42^{ème} Championnat
d'Afrique des Clubs
Vainqueurs de Coupe
Kinshasa 2026**

TABLE DES MATIERES / CONTENT

Mot du Président / Word of President 4

Clubs participants / Participating Clubs 6

Officiels & Arbitres / Officials & Referees 8

Protocole Sanitaire / Health Arrangements 14

Section Compétition / Competition Section 20

Principes de base / Basic Principles 21

Réunion Technique / Technical Meeting 22

**Informations Techniques pour les équipes
Technical Information for the teams 23**

Règlement Techniques / Technical Regulations 37

**Calendrier de la compéition
Competition Schedules 44**



Chers Amis du Handball,

C'est avec une profonde fierté institutionnelle que je salue la tenue de la **42^{ème} édition du Championnat d'Afrique des Clubs Vainqueurs de Coupe**, un rendez-vous majeur qui rassemble l'élite de nos sélections, hommes et dames.

Le guide officiel que vous tenez, condense l'essentiel des dispositions organisationnelles et des informations techniques cruciales, garantissant ainsi la parfaite coordination de cet événement.

Comme il apparaît, le déroulement de cette occurrence 2026, revêt une importance particulière et une symbolique forte. En accordant sa confiance à la **République Démocratique du Congo, la Confédération Africaine de handball** réaffirme sa volonté de rayonner au cœur du continent, célébrant la résilience collective de notre grande famille sportive, face aux défis contemporains qui exigent de nous de la solidarité.

Dear Handball Friends,

It is with a real institutional pride that I welcome the holding of the **42nd edition of the Africa Clubs Championship for the Winners' Cup**, a major event that brings together the elite of our men's and women's national teams.

The official guide you hold in your hands summarizes the key organizational arrangements and crucial technical information, thereby ensuring the seamless coordination of this event.

As you can see, the staging of this 2026 edition carries particular significance and strong symbolism. By placing its trust in the **Democratic Republic of Congo, the African Handball Confederation** reaffirms its commitment to shine at the heart of the continent, celebrating the collective resilience of our great sporting family in the face of contemporary challenges that call for solidarity from all of us.

Au nom du Conseil, j'adresse l'expression de ma haute considération et mes sincères remerciements aux **Autorités Congolaises** pour leur engagement indéfectible. Ma gratitude s'étend également au Comité Local d'Organisation pour la rigueur de son travail et, la mise à disposition d'infrastructures de référence afin d'offrir des conditions optimales pour s'exprimer pleinement.

Que ce tournoi soit le reflet de l'excellence, du fair-play, de l'unité et de la fraternité !

Excellente compétition et bonne chance à toutes les délégations engagées.

Je vous remercie

On behalf of the Council, I extend my highest regards and sincere thanks to the Congolese Authorities for their unwavering commitment. My gratitude also goes to the Local Organizing Committee for the rigor of its work, and for providing reference-standard infrastructures to ensure optimal conditions for everyone to perform at their best.

May this tournament be a true reflection of excellence, fair play, unity, and brotherhood!

I wish all participating delegations an excellent competition and good luck to all the delegations.

Thank you

Dr. Mansourou AREMOU
President

CLUBS PARTICIPANTS / PARTICIPATING TEAMS

HOMMES/MENS

GROUP A



MOUNTADA
(MAR)



ETOILE DU CONGO
(CGO)



AS POLICE
(COD)

GROUP B



JSK
(COD)



FAP
(CMR)



SCORPION HBC
(COD)

DAMES/WOMENS

GROUP A



AS OTOHO
(CGO)



FAP
(CMR)



MAZEMBE
(COD)

GROUP B



PETRO ATL.
(ANG)

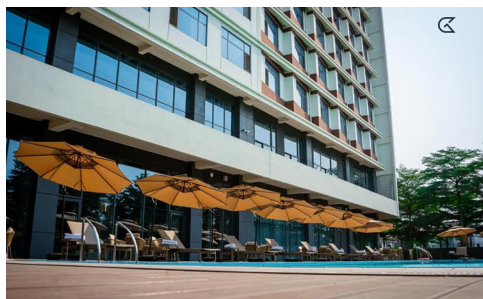


HERITAGE
(COD)



HBC KALI
(CGO)

HÔTEL DES DELEGATIONS / TEAMS HOTEL



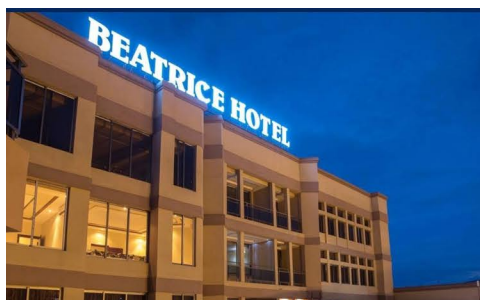
GOLDEN TULIP:

FAP(CMR) - AS OTOHO(CGO)
MAZEMBE (COD) - PETRO ATL (ANG)
HERITAGE (COD) - HBC KALI (CGO)
MONTADA (MAR) - JSK (COD)



IBIS HOTEL:

ETOILE (CGO) - AS POLICE (COD)



BÉATRICE HOTEL:

FAP (CMR) - SCORPION (COD)



GOLDEN TULIP
OFFICIEL CAHB

**OFFICIELS
ET ARBITRES**

**OFFICIALS
AND REFEREES**



**Dr. Mansourou
AREMOU**
President (BEN)

JURY OF APPEAL



Mr. Pedro GODINHO
President (ANG)



Mr. ABBA OUMATE
Member (CMR)

FINANCES



**Mr. Yawovi Yao
DOGBO**
CAHB Treasurer(TOG)

COMPETITION MANAGEMENT



Mr. Yazid SOUADI
President (MAR)



**Mr. Mamoudou
DIABATE**
Member (CIV)

MEDICAL COMMISSION



Dr. Sokhna DIOUM
Member (SEN)

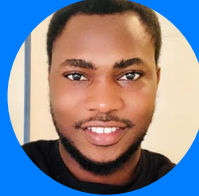


**Dr. Alexandre
FOUNGBE TIA**
Member (CIV)

TECHNICAL DELEGATES



**Mme. Abid
SOUMAYA**
Member (TUN)



**Mr. Ibrahim
OLALERE**
Member (NIG)



**Mr. Rachid
SADIQUI**
Member (MAR)



**Mr. Alain
MASSIMINA**
Member (CGO)

EVENT DELEGATES



Mme. Aissa SY TALL
Member (SEN)

CAHB SECRETARIAT



**Mme. Namama
FADIGA**
Member (CIV)



**Mr. Adjé Noel
ASSEMIAN**
Member (CIV)



**Mr. Philippe
HOUËSSOU**
Member (BEN)



**Mme. Edwige
KASSIN**
Member (CIV)



**Mr. Bertin Koffi
MBRA**
Member (CIV)

MARKETING & COMMUNICATION



**Mme. Hornelle
GBETOHO**
Member (BEN)



Mr. Gaël HESSOU
Member (BEN)



**Mr. Hermann
KOUAME**
Member (CIV)

DARTFISH / STATISTICS

REFEREES



**MOHAMED
EL GHASS**

**MOQRICH
ISMAIL**



**KATI ELVIS
ERIC**

**NGUESSAN
CLAUDE
EMMANUEL**



**SAHAR
HAGGUI**

**ROUA
HAGGUI**



**DENADJEA
CHARBEL
KINZO**

**JEAN MARC
LOUKAN**



**SHANGO
ONOKONDA
ALAIN**

**BAKWI
MIGUEL
MURPHY**

**PROTOCOLE
SANITAIRE**

**HEALTH
ARRANGEMENTS**

GUIDE SANITAIRE

Compte tenu du contexte sanitaire marqué par la surveillance renforcée de la Maladie à Virus Ebola (MVE) dans certaines provinces de l'Est de la RDC, et conformément aux recommandations des autorités sanitaires nationales et internationales, le présent guide vise à assurer la protection de tous les participants, officiels, médias, bénévoles et spectateurs durant la compétition. Les autorités congolaises et la CAHB ont confirmé la mise en place de dispositifs de prévention et de surveillance sanitaire adaptés pour garantir le déroulement sécurisé des compétitions à Kinshasa.

1. MESURES AVANT L'ARRIVÉE DES DÉLÉGATIONS

1.1 Déclaration sanitaire obligatoire

- Chaque membre de délégation devra fournir avant son voyage :
Une fiche sanitaire individuelle .
- L'historique des déplacements des 21 derniers jours .
- Une déclaration d'absence de symptômes évocateurs de la Maladie à Virus Ebola .
- Une déclaration d'absence de contact avec un cas confirmé ou suspect d'Ebola .
- Une copie du carnet international de vaccination.

1.2 Vaccinations et prophylaxie

Sont fortement recommandées : la vaccination contre la fièvre et la prophylaxie antipaludique

1.3 Surveillance pré-départ

Les délégations provenant de zones à risque devront :

- assurer une surveillance quotidienne des symptômes ;
- signaler immédiatement tout cas suspect au médecin fédéral ;
- éviter le voyage de toute personne présentant des signes de maladie infectieuse.

1.4 Information et sensibilisation

Chaque délégation recevra : Les mesures de prévention ; Les symptômes à surveiller ; Les procédures d'alerte et de prise en charge

2. CONTRÔLE SANITAIRE À L'ARRIVÉE À KINSHASA

À l'entrée sur le territoire :

- Contrôle sanitaire systématique
- Prise de température si nécessaire .
- Questionnaire sanitaire .
- Évaluation clinique en cas de suspicion.

Toute personne symptomatique ou considérée comme contact à haut risque pourra faire l'objet d'une évaluation complémentaire et de mesures sanitaires appropriées. Les délégations sont invitées à respecter les procédures mises en place aux points d'entrée internationaux.

3- DISPOSITIF MÉDICAL DE LA COMPÉTITION

Le dispositif médical couvre les sites de compétition ; les sites d'entraînement ; les hôtels officiels ; les zones d'accueil des délégations.

Il comprend : des médecins CAHB ; des médecins du pays organisateur ; des médecins des délégations ; des infirmiers qualifiés ; des ambulances médicalisées ; des structures hospitalières de référence identifiées. Un médecin référent Ebola et un point focal sanitaire seront désignés pour coordonner toute alerte sanitaire.

4. MESURES DE PRÉVENTION PENDANT LA COMPÉTITION

Hygiène individuelle :

- lavage régulier des mains à l'eau et au savon ;
- utilisation de solutions hydroalcooliques
- non-partage des effets personnels ;
- utilisation de linge propre et régulièrement renouvelé.

Hygiène collective:

- désinfection régulière des surfaces;
- désinfection des véhicules officiels ;
- mise à disposition de dispositifs de lavage des mains sur tous les sites.

Déplacements :

Utilisation des transports officiels mis à disposition avec respect des circuits de déplacement définis par l'organisation.

Surveillance médicale :

Surveillance sanitaire quotidienne des délégations avec signalement immédiat de tout symptôme suspect qui nécessite une évaluation médicale rapide en cas de besoin.

5. INFORMATIONS SUR LA MALADIE À VIRUS EBOLA

Les participants sont invités à noter que :

- Ebola ne se transmet pas par voie aérienne comme certaines infections respiratoires
- La transmission se fait principalement par contact direct avec les liquides biologiques d'une personne malade ;

- Une personne ne transmet généralement pas la maladie avant l'apparition des symptômes ;
- Kinshasa ne se situe pas dans la zone de l'épidémie actuellement surveillée ;
- Les autorités sanitaires nationales ont mis en place des stratégies de surveillance et de riposte dans les zones concernées.

6. CONDUITE À TENIR EN CAS DE CAS SUSPECT

Tout participant présentant une fièvre , une fatigue importante, des vomissements, une diarrhée ou tout autre symptôme évocateur, doit immédiatement informer le médecin de sa délégation, limiter les contacts avec les autres personnes et se conformer aux instructions du dispositif médical officiel.

Le Médecin Référent Ebola coordonnera la prise en charge avec les autorités sanitaires compétentes.

7. MESURES APRÈS LA COMPÉTITION

Pendant les 21 jours suivant le départ de Kinshasa : Les délégations poursuivront une surveillance sanitaire ; Tout cas suspect devra être signalé aux autorités sanitaires nationales ; Un débriefing sanitaire final sera réalisé par la Commission Médicale de la CAHB.

MESSAGE AUX DÉLÉGATIONS

Pour la Confédération Africaine de Hand Ball, la sécurité sanitaire de tous les participants constitue une priorité absolue. Le respect de ce guide contribuera à garantir le bon déroulement du 42e Championnat d'Afrique des Clubs Vainqueurs de Coupe et de la 33e Super Coupe dans les meilleures conditions de sécurité et de santé publique.

KINSHASA DRC



SECTION
COMPÉTITION

COMPETITION
SECTION

PRINCIPES DE BASE / BASIC PRINCIPLES

La **CAHB** a confié à la **Fédération Egyptienne de Handball**, l'organisation du **42ème Championnat d'Afrique des Clubs Vainqueurs de Coupe (CACVC)** conformément à la décision prise par le Conseil et ce, suite à la candidature de la **Fédération de handball du Congo Démocratique**.

CAHB allocates the organization of the **42nd Africa Clubs Championship for Winner's Cup** to **democratic republic of congo Handball Federation** after a decision taken by the council and this, after the application of the **democratic republic of congo Handball Federation**.

CAHB

Confédération Africaine de Handball
08 BP 1518 Abidjan 08 Côte d'Ivoire
Tél : 00225 22 40 62 80 / 00225 22 40 62 81
E-mail : info@cahbonline.info
Site Web : <https://cahbonline.info/>



ORGANISATEUR/ORGANIZER

Fédération de Handball du Congo Démocratique
Adresse: Avenue Dima N° 10 Commune de Kinshasa
TEL:+243 998 915 569 / 999 921 323 / 813 141 448
E-mail: info@fehandrdc.org
Site Web: <https://fehandrdc.org/>



DATE DE LA COMPETITION / DATE OF COMPETITION

Arrivée des délégations / Arrival of the delegation
Ouverture de la compétition / Opening of competition
Finales / Finals
Départ des délégations / Departure of the delegation :

06 Juillet 2026
09 Juillet 2026
14 Juillet 2026
15 Juillet 2026

REUNION TECHNIQUE / TECHNICAL MEETING

- | | |
|---|--|
| 1) Mot de bienvenue | 1) Welcome |
| a) Organisateur | a) Organizer |
| b) CAHB | b) CAHB |
| 2) Informations données par l'organisateur (Transport, Hôtel, Restauration) | 2) Information provided by the organizer (Transport, Hotel, Feeding) |
| 3) Dispositions financières | 3) Financial provisions |
| 4) Calendrier des Matches | 4) Match schedule |
| 5) Échauffement / Procédure avant et après le match | 5) Warming up / Procedure before and after the match |
| 6) Informations techniques pour les équipes | 6) Technical information for the teams |
| 7) Contrôle des assurances | 7) Control of insurance policy |
| 8) Calendrier des entraînements | 8) Training Schedule |
| 9) Contrôle Antidopage / Études sur la traumatologie lors d'une compétition | 9) Anti-doping control / study on traumatology during a competition |
| 10) Inscription définitive des joueurs (vérification des listes des joueurs) | 10) Definitive team registration (control of list of players) |
| 11) Détermination des couleurs des maillots des équipes (présentation des maillots et shorts) | 11) Determination of the colors of the team's (presentation of the jerseys and shorts) |
| 12) Questions Diverses | 12) Other matters |

A) Inscription des équipes

A) Teams' registration

Voir Articles 7-8-9-10-11 et 12 de la Partie Administrative du Règlement Général

See Articles 7-8-9-10-11 and 12 of the Administrative part of the General Regulations.

Inscription provisoire:

Provisional registration:

Remise de la liste de 25 joueurs approuvée et confirmée par la Fédération nationale au plus tard deux (02) mois avant le championnat d'Afrique au secrétariat de la CAHB.

Send the list of 25 players approved and confirmed by the National Federation to the Secretariat of CAHB no later than two (02) months before the Africa championship.

Inscription définitive:

Definitive registration:

Remise de la liste des 16 joueurs sur la feuille de match (prise dans la liste provisoire de 25 joueurs) et 5 officiels techniques au représentant compétent de la CAHB, la veille du championnat avant la réunion technique.

Send the list of 16 players on the match report (taken in the Provisional list of the 25 players) and 5 technical officials to the official representative of CAHB the day before the championship before the technical meeting.

Une délégation peut comprendre jusqu'à 23 personnes. En cas de non-respect de cette procédure, une amende de cinq cents Euros (500 €) sera infligée. L'inscription sur les formulaires CAHB prévus à cet effet doit comporter les informations suivantes :

A delegation may consist of up to 23 persons. In case of non-respect of that procedure, a fine of five hundred (500) Euros will be imposed. The registration on the CAHB forms for that purpose must include the following information:

Officiels : nom, prénoms, date de naissance, fonction au sein de la délégation.

Officials: surname, first name, date of birth, position within the delegation

INFORMATION TECHNIQUE POUR LES EQUIPES TECHNICAL INFORMATION FOR THE TEAMS

Joueurs : numéros de joueur, nom, prénoms, date de naissance, club, taille, poids, nombre de matches internationaux, nombre de buts marqués.

Tenue de jeu : couleur des 03 tenues (maillot, short), couleur des 03 tenues des gardiens de but.

Une (1) heure avant le début du match, les équipes doivent obligatoirement se présenter dans la salle de match.

Dans l'hypothèse où l'un des joueurs se blesse avant le début du match, il peut être remplacé avant le début de la rencontre.

La liste de l'équipe (hommes et dames) mentionnée doit énumérer les points suivants: **Nom et prénoms des joueurs et joueuses, Lieu et date de naissance, Nationalité, Numéro du passeport et pour les équipes de la fédération organisatrice, numéro de la carte d'identité date d'admission du joueur au club.**

Procédure d'inscription tardive : Si une équipe inscrit moins de **16 joueurs** sur la liste définitive, elle peut procéder à l'inscription d'un ou des joueurs additionnels au cours de la compétition, pour atteindre ce nombre.

Players : player N°, surname, first name, date of birth, club, height, weight, passport number, number of international matches, number of goals scored.

Player's clothing: Colour of the three (03) jerseys (shirts and shorts), Colour of the three (03) goalkeepers' clothing.

One (1) hour before the start of the match, teams must compulsorily be present in the hall.

If one player is injured before the start of the match, he can be replaced before the start of the match.

The list of the team (men and women) which is mentioned must bear the following items: **Surname and name of the players, Date and place of birth, Nationality, Passport number and for the organizing federation, number of the identity card, Date of admission of the player in the club**

Procedure of late registration: If a team registered less than **16 players** on the definitive list, it can proceed to the registration of one or some additional players during the competition to reach that number.

L'inscription qui se fait par écrit sur le formulaire CAHB, doit être appuyée du justificatif de la nationalité (Passeport) et transmise au Secrétariat CAHB, au plus tard la veille du match. Si un ou deux joueurs se blessent pendant cette période, ils peuvent être remplacés jusqu'à 10 minutes avant le match. Si l'équipe a inscrit moins de joueurs, elle n'est pas autorisée à intégrer des joueurs. Il est conseillé d'utiliser à cet effet, une copie de la liste d'inscription sur laquelle seront retirés les joueurs qui ne joueront pas.

The registration which is done in written using the CAHB form, must be accompanied by the justifying document of their nationality (passport) and sent to the Secretariat of CAHB one day before the match at the latest. If one or two players are injured during that time, they can be replaced until ten (10) minutes before the match. If the team had registered less players, it will not be allowed to integrate some players. It is advisable to use for this purpose a copy of the registration list on which the names of the players who do not play will be suppressed.

Procédure pour remplacement:

Chaque équipe peut remplacer jusqu'à deux (2) joueurs pris dans la liste provisoire à tout moment. Cela signifie que chaque équipe peut remplacer au total un maximum de deux (2) joueurs, à tout moment pendant le tournoi. Ces joueurs doivent être inscrits avec la fiche de remplacement, la veille du match, la fiche devra être validée par le Secrétaire Général de la CAHB, sur présentation des justificatifs attestant leur nationalité.

Procedure of replacement:

Each team can replace up to two (2) players taken from the provisional list) at any time. This means that each team can make a maximum of two (2) replacements at any time during the tournament. The said players must have been registered with the replacement sheet one day before the match. The sheet must be validated by the Secretary General of CAHB on presentation of the documents testifying their nationality.

INFORMATION TECHNIQUE POUR LES EQUIPES TECHNICAL INFORMATION FOR THE TEAMS



B) Temps mort d'équipe Règle 2:10

Conformément à la Règle 2:10 et aux commentaires 3 des Règles de jeu, chaque équipe a droit à un maximum de deux par mi-temps du temps de jeu réglementaire. Entre deux temps mort d'une équipe, l'adversaire doit avoir possédé le ballon au moins une fois. Trois (3) cartons verts portant respectivement le numéro 1, 2 et 3 sont valables pour une équipe. Les équipes reçoivent les cartons portant le numéro 1 et 2 durant la première mi-temps du jeu et les cartons numéros 2 et 3 durant la seconde mi-temps, si elles n'ont pas reçu plus de deux temps morts pendant la première mi-temps. Dans le cas où elles ont reçu deux temps mort pendant la première mi-temps, elles n'auront que le carton numéro 3. Pendant les 5 dernières minutes du temps réglementaire, seulement un temps mort est accordé par équipe.

B) Team time-out Rule 2:10

According to Rule 2:10 and to clarification 3 of the Rules of the game, each team receives a maximum of two (2) per half time of the regular playing time. Between two team time-out, the opponent must have possessed the ball at least once. Three (3) green cards respectively bearing the numbers 1, 2 and 3 are valid for one team. The teams receive the cards bearing the numbers 1 and 2 in the first half of the game and the cards 2 and 3 in the second half, if they have not obtained more than two team time-out in the first half. If they received two team time-out in the first half, they would only have the card number 3. During the last five (5) minutes of the regular time, only one (1) time out is given per team.

C) Détermination des couleurs de maillots

Présentation des maillots:

Un représentant de chaque équipe devra présenter un exemplaire des maillots et shorts pour la détermination des couleurs de son équipe, pour le tour principal, au délégué CAHB désigné à cet effet.

D) Contrôle Antidopage:

Des tests antidopage seront effectués pendant la compétition. Pour toutes informations, prière contacter le représentant de la Commission Médicale de la CAHB.

E) Tenue des encadreurs techniques:

Les officiels dans la zone de changement doivent porter des vêtements de sport ou des tenues uniformes. Les couleurs qui peuvent créer la confusion avec la tenue des joueurs adverses ne seront pas acceptées.

F) Media (Zone Mixte):

Tous les joueurs doivent quitter l'aire de jeu par la zone mixte.

Conférence de Presse : Il y aura conférence de presse pendant toute la compétition. Elle se tiendra après le match, en général environ 15 minutes après la fin de chaque match, dans la salle de conférence.

C) Determination of the colors of jerseys

Presentation of the jerseys :

One representative of each team must present to the CAHB's delegate nominated for that purpose an exemplary of jerseys and shorts for the determination of the colors of his team, for the main round.

D) Anti doping control:

Some anti doping tests will be done during the competition. For further information, please get in touch with the representative of the Medical Commission of CAHB.

E) Clothing of the technical supervisors:

The officials in the substitution area must wear sports clothing or sports uniform. Colors which can bring confusion with the opponent players' clothing are not accepted.

F) Media (Mixed zone) :

All the players must leave the playing area by the mixed zone.

Press conference There will be a conference press during all the competition. It will take place after the match, generally fifteen (15) minutes after the end of the match in the conference.

Un entraîneur et un joueur de chaque équipe seront invités à cette conférence qui se fera en français ou en anglais

One coach and one player of each team will be invited at that conference which will be in french or in english.

G) Cérémonies d'ouverture et de clôture

G) Opening and Closing Ceremonies

Sauf autorisation expresse de la CAHB, toutes les délégations participantes prennent une part active aux cérémonies d'ouverture et de clôture.

Unless CAHB decides otherwise, all participating delegations shall actively participate in the opening and closing ceremonies.

Les délégations qui prennent part au défilé doivent être en uniformes impeccables, soit en tenues de villes, en survêtements ou encore en tenues sportives décentes.

Delegations taking part in the match-past shall wear perfect uniforms, town suit, track suit or decent sport clothes.

Le défilé doit se dérouler dans une attitude correcte et impeccable de marche.

The match-past shall correctly and perfectly go off.

H) Equipement: Joueurs et tenues vestimentaires.

H) Equipment: Players and Player clothing

L'équipe doit avoir trois tenues vestimentaires de couleurs différentes (pour les joueurs de champ).

Each team must possess three differently colored sets of players clothing (for the field players).

Dans le cas de maillots de plusieurs couleurs, une seule des couleurs de la 1ère tenue vestimentaire à l'exception de la couleur dominante, peut se retrouver sur la 2è tenue.

If the case of multi-colored shirts, only, one of the colors and not the main color may be repeated in the other set of clothing.

La tenue vestimentaire doit porter un chiffre clairement lisible de 20 cm de haut minimum sur le dos et de 10 cm de haut minimum sur la poitrine. Les numéros portés à la craie ne sont pas recevables sous peine de refus de jouer.

La tenue des joueurs engagés comme gardien de but doit se distinguer, de la couleur des 3 tenues des joueurs de champ.

Si toutes les autres conditions sont remplies, un gardien est cependant autorisé à porter la tenue vestimentaire non utilisée par les joueurs pendant le match en question.

Le capitaine de l'équipe doit porter autour de la partie supérieure du bras, un brassard d'environ 4 cm de large, de couleur différente de celle du maillot.

Pendant la durée de la compétition de la CAHB, les joueurs doivent porter le même numéro de dossard sans préjudice de leur emplacement respectif (gardien de but ou joueur de champ).

Toute équipe dont les joueurs changent de numéro de maillot durant la compétition, perd son match sous le faux numéro.

Players clothing must have clearly legible numbers of 20 cm high minimum on their back and 10 cm minimum on their chest.

Number written with a piece of chalk will be rejected;

Players acting as goalkeepers must wear clothing that distinguishes them from both sets of clothing of the other members of their team.

If the other conditions are fulfilled, the goalkeeper can wear his team's field player clothing that is not used in that match.

The team captain must wear an armband at least 4 cm wide in a contrasting color on one upper arm.

During the CAHB competition, the players must wear the same number, without prejudice of their respective position (goalkeeper or field-player).

A team whose players change their number during a competition loses its match.

INFORMATION TECHNIQUE POUR LES EQUIPES TECHNICAL INFORMATION FOR THE TEAMS

Les survêtements (pantalons rembourrés) doivent avoir la même couleur que les shorts.

Track suits (well-padded trousers) must be of the same colour as the shorts.

Le port de masques ou d'équipements similaires est interdit.

Face masks or similar equipment are not allowed.

Les tee-shirt manches longues portés sous le maillot officiel du joueur ainsi que les collants portés sous le short officiel du joueur, doivent respectivement être de même couleur que le maillot et le short.

Long-sleeve shirts worn under the official player's shirt as well as cycling pants worn under the official player's pants must , respectively be of the same colour as the shirt and the short.

Le maillot des joueurs engagés comme gardien de buts doit se distinguer de la couleur des 3 maillots des joueurs de champ des deux équipes.

Players acting as goalkeepers must wear clothing that distinguishes them from both sets of clothing of the other members of their team.

Si toutes les autres conditions sont remplies, un gardien est cependant autorisé à porter le maillot non utilisé par les joueurs pendant le match en question. Le Nom du joueur, tel qu'il est écrit sur la liste de l'équipe, doit être marqué de façon lisible sur le maillot (7 cm de haut minimum) en caractères majuscules, au-dessus du numéro du joueur et au dos du maillot. Les noms doivent être écrits en lettres romaines.

However, if the other conditions are the goalkeeper can wear his team's player clothing that is not used in that match. The player's surname, that is identical to that indicated in the team list, must be displayed, in clearly legible 7 cm high (minimum) capital letters, above the player's number on the back of the shirt. The names must be written in Roman letters.

Le capitaine de l'équipe doit porter au tour de la partie supérieure du bras, un brassard d'environ 4 cm de large, de couleur différente de celle du maillot.

Pendant la durée de la compétition de la CAHB, les joueurs doivent porter le même numéro de dossard sans préjudice de leur emplacement respectif (gardien de but ou joueur de champ). Toute équipe dont les joueurs changent de numéro de maillot durant la compétition, perd son match sous le faux numéro.

Les survêtements (pantalons rembourrés) doivent avoir la même couleur que les shorts.

Lors de la réunion technique précédant la compétition de la CAHB, chacune des délégations doit présenter les 3 tenues vestimentaires aussi bien des joueurs de champ que des gardiens de but. Si selon l'avis des arbitres, la tenue vestimentaire des 2 équipes peut donner lieu à des confusions, l'équipe désignée en 1er dans le calendrier des matches doit changer de tenue vestimentaire afin d'assurer un bon contraste des couleurs. Ce qui signifie que l'équipe désignée en 1er est toujours obligée d'emmener ses 3 tenues vestimentaires.

The team captain must wear an arm-band at least 4 cm wide in a contrasting color on one upper arm.

During the CAHB competition, the players must wear the same number, without prejudice of their respective position (goalkeeper or field-player). A team whose players change their number during a competition loses its match. Track suits (well-padded trousers) must be of the same colour as the shorts.

At the technical meeting preceding the CAHB competition, each delegation is obliged to show the (3) colored sets of clothing of the players and the goalkeepers.

At the technical meeting preceding the CAHB competition, each delegation is obliged to show the (3) colored sets of clothing of the players and the goalkeepers.

If the referees consider that the clothing of the two teams can lead to confusion, the team named second in the match schedule must change its clothing for a good color contrast. This means that the team named is always obliged to bring its two sets of clothing.

Dans tous les autres cas, la décision de changer de tenue vestimentaire incombe à la Direction de la compétition ou à l'officiel présent.

Le port de masques ou d'équipements similaires est interdit.

Toute équipe qui joue avec des maillots portant de la publicité, devra payer deux cents Euro (200 €) par publicité pour toute la durée de la compétition. La télévision peut, pour des raisons techniques, demander aux arbitres le changement de tenue à une équipe ou aux équipes.

Admission des athlètes

Les athlètes seront admis à jouer conformément aux Règlements des compétitions.

Joueurs Transférés (JT).

Les joueurs transférés seront admis selon les dispositions de l'article 23 des règlements particuliers du Championnat d'Afrique des Clubs, qui stipulent ce qui suit :

Toutes les dispositions relatives au transfert international s'appliquent comme suit :

In all the other cases the decision to change clothing is the responsibility of the Competition Management or the official present.

Face masks or similar equipment are not allowed. Television may, for technical reasons, ask referees to get a team or teams changing clothing.

Admission of athletes

The players will be allowed to play only after the checking and validation of the licenses, according to the Regulations of the Competitions.

Transferred Players (JT)

The transferred players will be admitted according to the provisions of Article 23 of the particular rules of the Africa Clubs Championship which says the following:

All the regulations relating to the international transfer shall be applied as following:

1) Un maximum de deux (2) joueurs de nationalité différentes de celle de l'équipe qui sont déjà inscrits sur la liste de l'équipe évoluant dans le championnat national dans la saison sportive en cours, peuvent être inscrits sur la liste provisoire des vingt-cinq (25) joueurs (la copie du Certificat de Transfert IHF est requise)

2) Un maximum de quatre (4) joueurs étrangers à l'équipe peuvent être inscrits sur la liste provisoire de vingt-cinq (25) joueurs, sous les conditions suivantes :

A) Un maximum de deux (2) joueurs étrangers qui évoluent hors championnat national.

B) Un maximum de deux (2) joueurs ayant la nationalité de l'équipe ou non, jouant dans une autre équipe, dans la même saison sportive, peuvent être inscrits sur la liste provisoire des 25 joueurs. (Un Certificat de confirmation délivré par la Fédération nationale est requis).

3) Un maximum de quatre (4) joueurs, pris dans les trois cas cités ci-dessus, peuvent être inscrits sur la liste définitive des seize (16) joueurs, s'ils présentent les documents requis.

1) Up to two (2) players with a nationality different from that of the team who are already registered in the list of the team and play in the national championship of the current sporting season, can be registered in the provisional list of twenty five (25) players (The copy of the IHF Certificate of Transfer is requested).

2) Up to four (4) foreign players can be registered in the provisional list of twenty five (25) players under the following conditions:

A) Up to two (2) foreign players who play outside the national championship. (The copy of the IHF Certificate of Transfer (loan) is requested.

B) Up to two (2) players with the same nationality or not, who play in another team in the same sporting season can be registered in the provisional list of twenty five (25) players. A Certificate of confirmation from the national federation is requested.

3) Up to four (4) players taken in the above three cases can be registered on the definitive list of sixteen (16) players, if the required documents are presented.

Les frais de validation de la licence CAHB du joueur évoluant hors du championnat national sont fixés à 1.500 Euros. Les frais de validation de la licence CAHB sont fixés à 1.000 Euros pour le joueur qui évolue dans le championnat national.

Toute équipe qui ne respectera pas les dispositions susmentionnées, perdra son match par pénalité.

CONDITION ADMINISTRATIVE

A) Inscription définitive

La liste définitive comprenant (16) joueurs sur la feuille de match et (5) officiels techniques, doit être déposée à la Direction de compétition, le jour de la réunion technique.

B) Joueurs « Prêtés »

Pour la qualification du joueur évoluant hors du championnat national, le club utilisateur doit mettre obligatoirement à la disposition de la Direction de compétition :

a) Le « Certificat de Transfert International » selon les règlements de l'IHF sur le transfert entre fédérations avec tous les documents requis (pour un transfert ou un prêt de joueurs).

The validation fees of CAHB license of the player who plays outside the national championship are 1,500 Euros. And for the player who plays in the national championship the validation fees are 1,000 Euros.

The team which does not observe the above-mentioned provisions will lose its match by penalty.

ADMINISTRATIVE CONDITION

A) Definitive registration

The definitive list composed of (16) players and (5) technical officials must be given to the Competition Management the day of the technical meeting.

B) “Loaned” Players

For the qualification of a player playing outside the national championship, the user club must compulsorily give to the competition Management:

a) The “International Transfer Certificate” according to the IHF regulations for transfer between federations with all required documents (for a transfer or a loaning of players).

- b) Le Certificat International avec les documents qui accompagnent, doit être remis à la Direction de compétition, le jour de la réunion technique.
- b) The International Certificate with the supported documents must be remitted to the Competition Management the day of the technical meeting.
- c) Pour la qualification d'un joueur évoluant dans un autre club dans le même championnat national et qui a la même nationalité que celle du club ou non, un Certificat de confirmation est délivré par la fédération national ainsi que la lettre d'approbation du club d'origine pour prêter le joueur.
- c) For the qualification of a player playing in another club in the same national championship and who has got the same nationality of the club or not, a Certificate of confirmation from the national federation attached with the approval of the club of origin to loan the player.

Contestation de qualification

Toute contestation de qualification d'un ou plusieurs joueurs doit faire l'objet de réserves. Seule la Direction de la Compétition a le droit d'évocation à tout moment des cas de fraude

Assurances

Les frais d'assurance pendant le voyage et lors de la compétition sont à la charge des délégations. La CAHB exige des fédérations membres de la CAHB, la souscription à une assurance pour chaque athlète. Elle (La CAHB) se fera fort de vérifier la police d'assurance, lors de la réunion technique.

Protest against qualification

Any protest against qualification of one or many players will be subject to reserve. Only the Competition Management has power to set up cases of fraud at any time.

Insurance

All insurance fees during the travel and during the competition are supported by the delegations. CAHB asks its member federations to subscribe to an insurance policy for each athlete. It (CAHB) will check the insurance policy during the technical meeting.

Santé

Les délégations doivent avoir leurs carnets de vaccinations internationales à jour. En plus, nous recommandons à toutes nos fédérations membres d'inclure désormais dans leurs délégations un médecin du sport et un assistant médical. Toute délégation qui ne prendra pas cette disposition avant le déplacement se verra obligée d'accepter un médecin que la CAHB lui trouvera et elle devra en supporter les obligations financières.

Health

The delegations must have their international vaccination books updated. In addition, we recommend to our member federations from now to register a sports doctor and a medical assistant in their delegations. The delegation which does not make that arrangement before the travel will be obliged to support the doctor imposed by CAHB with all the fees.

CLASSEMENT

Tous les matches se joueront selon le règlement de l'IHF et de la CAHB.

Les dates et heures des matches sont décidées par la CAHB, en accord avec l'organisation et la TV. Les points seront alloués en tenant compte du barème suivant:

Phase éliminatoire

Les éliminatoires sont jouées en groupe. Les points sont attribués comme suit :

- **match gagné: 2 points**
- **match nul: 1 point**
- **match perdu: 0 point**
- **match perdu par pénalité ou forfait: 0 point, moins 10 buts et plus 10 buts pour l'équipe adverse.**

Le classement est établi par addition des points

- Si à l'issue des rencontres des différents groupes (phase éliminatoire), deux ou plusieurs équipes se retrouvent avec un nombre égal de points, le classement s'effectue selon les critères suivant :

Les résultats des équipes directement impliquées en fonction des points.

RANKING

All the matches shall be played according to the regulations of IHF and CAHB.

The dates and the time of the matches are decided by CAHB together with the organizer and the TV. Points shall be given as follows:

Preliminary round

The preliminaries are played in groups. Matches shall be evaluated as follows . Points shall be allocated as follows:

- **Match won 2 points**
- **drawn 1 point**
- **Match lost 0 point**
- **Match lost by penalty or forfeit: 0 point, minus 10 goals and plus 10 goals for the opponent team.**

Ranking is done by total of the points.

- If after the matches of the different groups (preliminary round), two or many teams have the same number of points, ranking is determined according to the following criteria:

The results of the teams directly involved according to the points.

La différence de buts entre les buts marqués et les buts encaissés des équipes directement impliquées. The goal difference between goals scored and goals conceded of the teams directly involved.

Le plus grand nombre de buts marqués dans les matches entre les équipes concernées. The highest number of goals scored during the matches between the concerned teams.

- Si l'égalité subsiste, on départage les équipes de la façon suivante: - If there is still a tie, the settlement shall be as follows:

La différence de buts de tous les matchs, par voie de soustraction. The goal difference between all the matches by subtraction

Le plus grand nombre de buts marqués de tous les matches. The highest number of goals scored of all the matches.

- S'il reste impossible d'établir un classement, c'est le sort qui décide. If it is still impossible to determine a ranking, a draw shall decide.

- Le représentant officiel de la CAHB présent sur le lieu du match procède au tirage au sort, si possible, en présence des responsables des équipes. The official representative of CAHB present on the competition venue will make the draw, in the presence of the responsables for the teams.

- Si les responsables des équipes sont dans l'impossibilité d'être présents, d'autres collaborateurs désignés par la CAHB, participent au tirage au sort. If the responsables of teams cannot physically be present, other collaborators nominated by CAHB shall take part in the draw.

Classement dans les finales :

Après le tour préliminaire, les matches se jouent selon l'élimination directe.

-En cas d'égalité dans les demi-finales, et finales, après le temps de jeu réglementaire, après une pause de 5 minutes, une première prolongation de 2 x 5 minutes a lieu avec changement de camp et sans pause.

-Si à l'issue de cette prolongation, il y a toujours égalité de score après une pause de 5 minutes, on joue une deuxième prolongation de 2 x 5 minutes avec changement de camp et sans pause;

- Si à l'issue de la deuxième prolongation, l'égalité subsiste, on procède aux jets de 7m.

- Les jets de 7m seront effectués selon les règlements de l'IHF.

- Avant les jets de 7m, chaque équipe désigne à l'arbitre, à l'aide d'une liste de numéros de dossards, 5 joueurs habilités à jouer à l'issue du match, qui effectueront chacun un tir, en alternance avec l'adversaire.

Ranking during the finals:

After the preliminary round, matches are played according to the knock-out system.

- In case of tie in the semi-finals and finals, after the regular playing time, after a break of five (5) minutes, there is a first extra time of 2x5 minutes, with changing of sides without break.

-If at the end of that extra time there is still a tie, after a break of five (5) minutes there will be a second extra time of 2 x5 minutes, with changing of sides without break.

If at the end of that second extra time there is still a tie, they will proceed to the 7 meters throws. 7 meters throws are performed according to the regulations of IHF.

- Before the 7m throws, each team gives to referee, using a list of player numbers, on which there are 5 players entitled to play at the end of the match which will make one throw each, alternating with the opponent.

L'ordre des tireurs est laissé au choix des équipes. Teams have free choice of the order in which players throw :

- Les gardiens de buts peuvent être sélectionnés et remplacés librement. - Goalkeepers can freely be chosen and replaced.
- Les gardiens peuvent être tireurs et gardiens de but. - Goalkeepers can make throws and be goalkeepers.
- Les arbitres désignent le but dans lequel auront lieu les tirs. - The referees decide which goal is used for the throws.
- Les arbitres désignent l'équipe qui commence par tirage au sort. - The referees draw lots to decide which team goes first.
- L'équipe désignée lors du tirage au sort a le droit de choisir, si elle commence ou termine sa série des tirs. - The team winning the draw may choose whether it wishes to throw first or last.
- En cas d'égalité après les 5 tirs de chaque équipe au 1er tour, on poursuit les jets de 7 mètres avec 5 joueurs sélectionnés, habilités à jouer soit la liste initiale, soit une nouvelle liste établie avec les numéros de dossards d'un ou plusieurs nouveaux joueurs jusqu'à la décision. L'autre équipe commence. - If scores are equal after 5 throws for each team at the first round, the process of 7 m is repeated with a list of 5 players selected, entitled to play (the former list or a new one), established with the numbers of one or many new players until a decision is reached. The other team begins.

- Au cours de ce 2^e tour, une décision est obtenue en cas de différence de buts, après un tir des deux équipes.

- Le 2^e tour se poursuit jusqu'à la décision.

Les équipes sont cependant autorisées à procéder à un ou plusieurs changements de tireurs après chacune de leurs séries de 5 tirs.

Les joueurs et les gardiens de buts autorisés à tirer sont ceux inscrits sur la feuille de match, qui ne sont pas disqualifiés, expulsés ou temporairement exclus au coup de sifflet final de la 2^e prolongation.

Les infractions graves commises pendant la période des jets de 7 mètres, doivent dans tous les cas, être sanctionnées par une disqualification.

En cas de disqualification ou de blessure d'un joueur ou d'un gardien de but, un remplaçant habilité à jouer doit être désigné.

Pendant les tirs respectifs, seuls le tireur, le gardien de but désigné et les arbitres doivent se trouver sur la moitié du terrain de tirs.

- In this second round, a decision is reached if there is a goal difference after one throw of the two teams.

- The 2nd round is continued until a decision is reached. The teams, however, can change one or more players after each of their (5) five throws.

Players and goalkeepers entitled to throw are those who are registered in the match report and who are not players and goalkeepers entitled to throw are those who are registered in the match report and who are not disqualified, excluded or temporarily suspended at the last whistle of the second overtime.

Serious violations during the 7 m throws will be punished by disqualification in all cases.

If a player making a throw or a goalkeeper is disqualified or injured, a replacement player who is entitled to play must be selected

During the respective throws, only the player, the goalkeeper and the referee must be on the half of the playing field where the throws are performed.

Règlement relatif aux matches de classement

Les matches de classement des places pour les places de 5 à 12, en cas d'égalité à la fin du temps de jeu réglementaire d'un match de classement, les jets de 7 mètres sont directement utilisés comme épreuve décisive pour déterminer le vainqueur conformément à la règle 2.2 des règles de jeu.

Protêts et Jury

Lors du tournoi, les faits suivants ne peuvent donner lieu à protêts et toute réclamation à leur sujet est nulle :

- Lieu, date et heures des matches
- Désignation des arbitres
- Décisions des arbitres conformes aux règles de jeu.

Les réclamations doivent être adressées au représentant de la CAHB dans le délai d'une heure après la fin du match.

Toute réclamation doit être accompagnée d'un droit de 100 euros remboursable en cas de gain de procès, dans le cas contraire, il reviendra à la CAHB.

Regulation relating to classification matches

The classification matches to determine the 5-12 places, in case of tie at the end of official playing time of classification match, the 7 meters throws are directly used as decisive test to determine the winner, in compliance with rule 2.2 of the rules of the game.

Protests and Jury

During the tournament, the following elements cannot be subject to protests and any claims towards them are null:

- Place, date and time of matches
- Nomination of referees
- Decisions taken by referees which are in conformity with the games rules.

Claims must be addressed to the representative of CAHB within one hour after the end of the match.

Any claim must be accompanied with an amount of 100 € refundable if the case is won. If not, it will be given to CAHB.

La direction de la compétition de la CAHB devra prononcer décision et sanction au sujet d'une réclamation ou au sujet de la disqualification d'un joueur d'une équipe, au plus tard à 9 heures le lendemain du match.

Un recours écrit contre la décision de la Direction de Compétition pourra être adressé au Jury d'Appel de la CAHB qui est l'instance juridique la plus importante d'un Championnat.

Le recours libellé contre la décision de la Direction de Compétition doit être déposé au plus tard à 10 heures le même jour. En même temps, il sera déposé un droit de 1 000 euros non remboursable en cas de rejet du recours

Le Jury d'Appel doit prononcer une décision au plus tard à 13:00 heures, le même jour.

Les décisions du Jury d'Appel sont sans recours.

CAHB's competition management must take a decision and sanction further to a claim or about the disqualification of a player of a team, at 09:00 Am, the following day of the match at the latest.

A written appeal against the The Commission of Homologation's decision can be addressed to the Jury of Appeal of CAHB which is the highest legal authority of a Championship.

The written appeal against the The Commission of Homologation decision must be introduced at 10:00 Am at the latest the same day. Meanwhile, 1000 € will be paid, which will be given to CAHB in case of rejection of the appeal.

The Jury of appeal must take a decision at 13 o'clock at the latest the same day. The decisions of the jury of appeal are without appeal.

CALENDRIER DE LA COMPÉTITION

COMPETITION SCHEDULES

CALENDRIER GENERAL / GENERAL CALENDAR

HOMMES / MEN

Groupe /Group A

1. MONTADA (MAR)
2. ETOILE (CGO)
3. AS POLICE (COD)

Groupe /Group B

1. J. S.K (COD)
2. FAP (CMR)
3. SCORPION (COD)

DAMES / WOMEN

Groupe /Group A

1. AS OTOHO (CGO)
2. FAP (CMR)
3. MAZEMBE (COD)

Groupe /Group B

1. PETRO ATL (ANG)
2. HERITAGE (COD)
3. HBC KALI (CGO)

| DATE | N° | HEURE | MATCHS | GR | CAT |
|------------|--------------|--------|---|--------|-----|
| 09/07/2026 | 1. | 11 :00 | MAZEMBE // FAP | A | D |
| | 2. | 13 :00 | AS POLICE // ETOILE | A | H |
| | 3. | 15 :00 | HBC KALI // HERITAGE | B | D |
| | | 17 :00 | CEREMONIE D'OUVERTURE / OPENING CEREMONY | | |
| | 4. | 18 :00 | JSK // FAP | B | H |
| 10/07/2026 | 5. | 12 :00 | AS OTOHO // MAZEMBE | A | D |
| | 6. | 14 :00 | MONTADA // AS POLICE | A | H |
| | 7. | 16 :00 | PETRO ATLETICO // HBC KALI | B | D |
| | 8. | 18 :00 | SCORPION // FAP | B | H |
| 11/07/2026 | 9. | 12 :00 | FAP // AS OTOHO | A | D |
| | 10. | 14 :00 | HERITAGE // PETRO ATLETICO | B | D |
| | 11. | 16 :00 | ETOILE // MONTADA | A | H |
| | 12. | 18 :00 | SCORPION // JSK | B | H |
| 12/07/2026 | REPOS | | | | |
| 13/07/2026 | 13. | 10 :00 | Classement 5-6 places : 3A / 3B | Cl | H |
| | 14. | 12 :00 | DEMI -FINALE : 1A // 2B | SF1 | D |
| | 15. | 14 :30 | DEMI -FINALE : 1B // 2A | SF2 | D |
| | 16. | 17 :00 | DEMI -FINALE : 1A // 2B | SF1 | H |
| | 17. | 19 :30 | DEMI -FINALE :1B // 2A | SF2 | H |
| 14/07/2026 | 18. | 10 :00 | Classement 5-6 places : 3A / 3B | CL | D |
| | 19. | 12 :00 | 3-4 Places Los SF14 // Los SF 16 | Cl | D |
| | 20. | 14 :30 | 3-4 Places Los SF15 // Los SF 17 | Classt | H |
| | 21. | 17 :00 | FINALE DAMES / WOMEN'S FINAL | Finale | D |
| | 22. | 19 :30 | FINALE HOMMES / MEN'S FINAL | Finale | H |

NB : Les Horaires sont susceptibles de changement.



CAHB

CONFEDERATION AFRICAINE
DE HANDBALL